Association loi 1901
MakerSpace 56
9 rue du Commandant Charcot
56000 VANNES
Siret :790 972 129 00015
makerspace56.org

Bulletin d'adhésion 2025

( ) Classique **40 €**

( ) Tarif réduit 20 €
selon situation personnelle

( ) Foyer : 40 € *puis* 20 €
dès le 2° adhérent du même foyer

[ ] Je déclare avoir pris connaissance des **statuts** et du r**èglement intérieur** de l'association (disponibles sur le site de l'association **www.makerspace56.org**) ainsi que des **engagements** de l'adhérent, que je m'engage à respecter.

[ ] Je déclare avoir été informé(e) des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 qui réglemente le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles me concernant .

[ ] Je suis informé(e) de l'existence du site internet makerspace56.org et autorise l'association à y publier des photos prises à l'occasion des activités auxquelles je participe.

Toutefois, si une photo sur laquelle je figure ne me convient pas, l'association s'engage à la retirer sur simple demande de ma part.

Nota Bene : Merci de bien vouloir retourner ce bulletin d'inscription signé, de préférence au format papier au CA de l'association.
À défaut, fournir une version PDF scannée retournée par mél
ca@makerspace56.org
(mais cela demandera plus de travail à nos trésoriers..

Je soussigné

. . . . . .

demeurant (adresse complète) :

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

joignable par
- téléphone : . . . . . .

- e-mail :
(*inscription à la liste de diffusion et à l'annuaire des membres*)

déclare adhérer à l'association MakerSpace 56 pour l'année 2025,
et je m'engage à en respecter les engagements et à m'impliquer aux activités.

Fait à Vannes, le
signature

Reçu la somme de …20. **€ via :**
[ ] espèces ci-jointes ;
[ ] chèque ci-joint à l'ordre de Makerspace56
[ ] virement sur le compte de Makerspace56

Adhérent : [ ] inscrit à la liste de diffusion mail
[ ] reporté Annuaire membres sur NextCloud
[ ] reporté dans la compta Garradin
accueilli [ ] informé des structures, des responsables,
le / 2024 et du fonctionnement de l'association